Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DORVAL EMERGING MARKET CONVICTIONS

Code ISIN : FR0010312991 Part I (C) EUR

Société de gestion : Dorval Asset Management (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de gestion consiste à privilégier les investissements dans les pays émergents par une politique active et flexible d'allocation d'actif afin d'offrir sur une durée de placement de 5 ans un rendement supérieur à celui de l'indicateur de référence composite constitué de 50% de l'indice EONIA Capitalization Index 7 D et 50% de l'indice des marchés émergents MSCI EM NR (EUR), calculé dividendes nets réinvestis.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée.
- La stratégie d'investissement suit un processus en 2 étapes :
  1) L'analyse de l'environnement macroéconomique des pays émergents déterminant l'allocation par classe d'actifs, par zones géographiques et des thématiques d'investissements.
  2) La sélection de titres vifs suivant des critères quantitatifs et qualitatifs propres à Dorval Asset Management.
  Le portefeuille n'a pas d'allocation cible. La mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire peut amener la composition du portefeuille à s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.
- La part des marchés actions, en titres vifs, pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif du FCP avec une diversification sur toutes les zones géographiques des marchés émergents.
  La part des marchés de taux/ obligataires , en titres vifs, y compris les titres convertibles, de signature d'Etat ou privé, de notation ''investment grade '' ou '' spéculatives '' ou d'une notation jugée équivalente par la société de gestion et de toutes maturités, de la zone euro et/ou international pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif du FCP, sans contrainte de sensibilité. La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie.
  Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en titres d'autres OPC.
- Le FCP pourra utiliser des instruments dérivés négociés sur des marchés règlementés ou organisés ou de gré à gré, en exposition ou en couverture, dans la limite d' engagement de 100% de l'actif sans recherche de surexposition .
- L'OPCVM capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 13h00 et sont exécutés quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

L'indicateur de risque reflète la gestion active et flexible mise en oeuvre par Dorval Asset Management, qui privilégie les investissements ayant une exposition aux pays émergents.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de liquidité :** le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- **Risque de contrepartie :** le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.
- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme :** le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les produits dérivés, futures ou options.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice	
Frais courants	0,71%
Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances	
Commission de surperformance	En cas de performance positive, 20% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, 50% de l'indice EONIA Capitalization Index 7 D et 50% de l'indice des marchés émergents MSCI EM NR (EUR), calculé dividendes nets réinvestis, soit 1,07% pour l'exercice précédent.

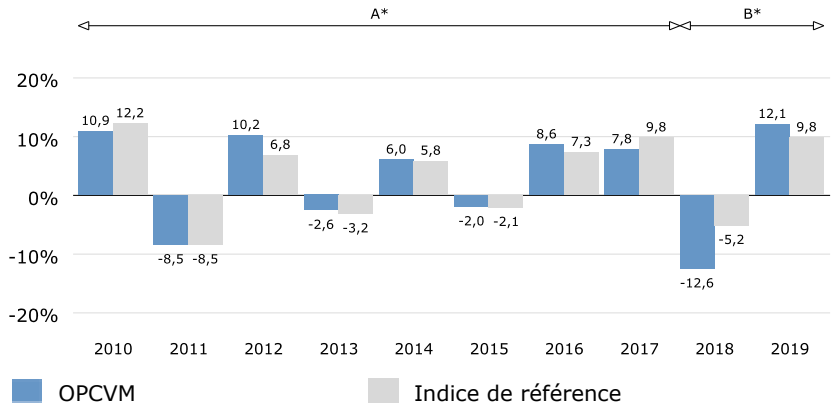
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.dorval-am.com.

PERFORMANCES PASSEES



A*: Jusqu'au 14/01/2018, le fonds peut investir en OPC jusqu'à 100% de son actif.

B*: A compter du 15/01/2018, le fonds est investi en titres vifs, et ne peut plus investir que jusqu'à 10% de son actif en OPC.

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM :** 2006.
- **Année de création de la part I (C) EUR :** 2006.
- **Devise :** Euro.
- La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à :
  DORVAL ASSET MANAGEMENT – 1 rue de Gramont – 75002 PARIS ou à l'adresse électronique suivante :
  informations@dorval-am.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.dorval-am.com.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.dorval-am.com.
- La responsabilité de Dorval Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.